

# MAUTHAUSEN

HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI : ESPOIR !

Direction, Administration : 10, Rue Leroux, PARIS XVI<sup>e</sup> — Tél. : KLÉ. 20-93 et KLÉ. 84-05 — C. C. P. Paris 5331-73

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du Dimanche 16 Mai 1954

Le professeur GILBERT-DREYFUS la préside et est assisté, à la tribune, de PIERRE MABILLE et l'abbé VARNOUX, vice-présidents, EMILE VALLEY, secrétaire général.

Le professeur GILBERT-DREYFUS invite à y prendre place un délégué de cha-

que nationalité représentée à la réunion internationale du samedi 15 et qui ont accepté l'invitation d'assister à notre Assemblée générale, c'est-à-dire : Maître HENRICH DURMAYER pour l'Autriche, JULIEN GELDOLF pour la Belgique, ERMETE SORDO pour l'Italie et HANS KALTENBACHER pour l'Allemagne.



La tribune pendant la minute de silence après l'appel de nos camarades morts depuis le dernier Congrès.

Le professeur GILBERT-DREYFUS ouvre l'Assemblée générale en ces termes : *Mes chers amis, je vous souhaite la bienvenue et salue au nom du Bureau de l'Amicale nos compagnons de Mauthausen et les familles de ceux qui ont laissé leur vie.*

*Je suis chargé de vous exprimer les regrets et les excuses du pasteur FICHTER, du R.P. RIQUET, de Mme de Lipkowski, présidente de l'A.N.F.R.O.M.F., et de nombreux autres adhérents et invités, matériellement empêchés d'être aujourd'hui parmi nous.*

*Je salue avec une particulière satisfaction la présence de nos camarades étrangers, DURMAYER (Autriche), GELDOLF et*

*PASSELECO (Belgique), LINDER et KALTENBACHER (Allemagne), SORDO, NICOLA et COMAZZI ENZO (Italie), LARSEN (Danemark), CLIMENT (Espagne), venus à Paris à l'occasion de la réunion du Comité international de Mauthausen, et qui ont bien voulu aujourd'hui se joindre à nous. Leur présence confère à notre Assemblée générale un éclat singulier. Elle couronne, sur le plan international, l'effort que nous menons, sur le plan national, en faveur de l'UNION entre les résistants et tous les déportés — cette union si précieuse à nos yeux, et que depuis plusieurs années, nous nous efforçons sans répit de maintenir et de resserrer.*

(Suite page 2)

## PELERINAGES

Notre premier pèlerinage de 1954 est parti de Paris le 6 mai. 81 pèlerins y participaient et ont assisté au camp à la cérémonie internationale commémorant la libération du camp. Lors du retour, comme il avait été prévu, notre groupe a visité le camp de Dachau.

L'abondance des matières ne nous permet pas de publier ici le récit de ce pèlerinage, nous le ferons dans notre prochain bulletin.

### PELERINAGES PREVUS

Etant donné le nombre d'inscriptions pour notre pèlerinage du mois d'août nous avons décidé d'organiser deux groupes.

Le premier partira de Paris le vendredi 30 juillet à 21 h. 50 et sera de retour à Paris le vendredi 6 août à 9 heures.

Le deuxième groupe partira de Paris le jeudi 5 août à 21 h. 50 et sera de retour à Paris le jeudi 12 août à 9 heures.

Les programmes de ces deux pèlerinages sont les mêmes que celui du mois de mai, c'est-à-dire qu'ils comprennent la visite des camps de Mauthausen, et des commandos d'Hartheim, Linz, Gusen, Ebensee et Melk, du camp de Dachau et des villes de Vienne et Munich.

Les formalités pour y participer, le montant du pèlerinage sont également identiques à celui du mois de mai.

Pour tous renseignements, consultez notre bulletin n° 36.

Nous en tenons à votre disposition si toutefois vous en avez besoin.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 juin.

**LES PERSONNES S'ETANT DEJA FAIT INSCRIRE A CE JOUR SONT PRIEES DE RENOUELER LEURS INSCRIPTIONS EN NOUS FIXANT LA DATE DE DEPART CHOISIE.**

Deux sujets de préoccupations figurent à l'heure actuelle. Notre principal souci : la difficulté qu'éprouvent tant des nôtres à obtenir leur carte de Déporté Résistant, carte à laquelle nous estimons en toute équité qu'ils ont droit, et qui confère à son titulaire tant d'avantages substantiels. Il nous faut lutter pied à pied pour arracher chaque carte une à une... MABILLE vous fera part, tout à l'heure d'un projet intéressant, susceptible d'être pris en considération par nous et approuvé par les pouvoirs publics. Notre autre préoccupation majeure, c'est la reviviscence du nazisme en Allemagne de l'Ouest. Nous en possédons, hélas, d'innombrables preuves — un récent voyage m'a permis moi-même de m'en rendre compte, ne serait-ce qu'en contemplant les étalages des librairies — et, hier encore, LINDER et KALTENBACHER nous en rapportaient des exemples tangibles. Cette reviviscence du nazisme nous émeut à un double titre : moralement, nous ne pouvons pas tolérer que nous bourreaux réoccupent les postes de commandement et les positions-clés ; d'autre part, ils se proposent d'effacer les traces de leurs crimes, et jusqu'au souvenir des martyrs des camps. Qu'en pensent les pères, les femmes, les enfants de ceux qui sont morts là-bas pour que vive la France ?

En Autriche comme en Allemagne, une campagne a pris naissance en faveur de l'oubli ; certains voudraient (DURMAYER nous l'a dit, l'ambassadeur d'Autriche à Paris ne le nie pas...) aller jusqu'à faire raser la forteresse de Mauthausen. Cela, nous ne l'ACCEPTERONS JAMAIS ; et si nous restons unis et forts, jamais personne n'osera en donner l'ordre.

En contrepartie de ces sujets de préoccupations, combien n'avons-nous pas de sujets de nous réjouir !

L'authenticité d'une pathologie spéciale des déportés est officiellement reconnue. Hier, avec mes amis, DESOILLE et FICHEZ, nous vous exposions, à la Maison de la Pensée française, quelques points de cette pathologie. Le mois prochain, à Copenhague, un Congrès international, consacré à la médecine de la déportation, réunira des rapporteurs de plus de dix pays. A Paris enfin, en octobre, doit se tenir un autre congrès patronné par le ministre des Anciens Combattants.

Les commissions de réforme spéciales fonctionnent de façon satisfaisante, et accordent très libéralement aux titulaires de la carte de déporté résistant, des pourcentages d'invalidité très élevés.

La cohésion de la Résistance progresse ; les querelles s'aplanissent ; de plus en plus souvent, les fédérations rivales effectuent des démarches en commun et, sur les points essentiels, affirment leur accord. En avril : 45.000 pèlerins s'étaient donné rendez-vous à Buchenwald, où se sont déroulées des manifestations grandioses et émouvantes. 1.000 Français y étaient présents, dont 10 conseillers généraux et municipaux de la région parisienne, appartenant à tous les groupes, depuis le R.P.F. jusqu'au groupe communiste. Et l'ancien ministre FORCINAL, radical apparenté, rescapé de Buchenwald, choisi comme président de l'organisation française, fut élu président de l'organisation internationale, sous des applaudissements unanimes. Les paroles qu'il a prononcées, le serment que nous avons rédigé, et dont vous connaissez les termes, peuvent nous servir de programme : « ENTREtenir L'ESPRIT DE LA RESISTANCE, POURSUIVRE LA LUTTE ANTINAZIE. PLUS JAMAIS D'EUROPE SS. »

Enfin, notre Comité international de Mauthausen, dont la séance d'hier a définitivement consacré l'existence — encore que ce comité demeure incomplet — a fait preuve, dès sa première année, d'une activité remarquable. Entretien du camp, apposition de plaques, création d'un musée, poursuite des exhumations, organi-

sation de la commémoration à Mauthausen du dixième anniversaire de sa libération, tels ont été les objets principaux de nos débats.

Remercions une fois de plus nos camarades de la confiance qu'ils témoignent à leurs camarades français, puisque, renouvelant et élargissant le bureau provisoire du Comité, ils y ont fait siéger, à côté de GELDOLF, vice-président belge, et de DURMAYER, secrétaire général autrichien, le président et le secrétaire de notre Amicale, à savoir VALLEY et moi-même.

Le professeur GILBERT-DREYFUS est chaleureusement applaudi, chacun apprécie le dévouement qu'il apporte à la cause des déportés en général et à la bonne marche de l'Amicale.

RABATE fait ensuite l'appel des noms de nos camarades que la mort a frappés au cours de cette année :

EMILE CELERIER  
Pasteur AMÉDÉE DHOUILLY  
ROQUES  
ARTHUR GRUEMANN  
ANTOINE ROTH  
FÉLIX BOUVARD  
GUY JEANJEAN  
CHANTEBIEN  
SIMON ZUSSMANN  
GOLDSMIED  
MARCEL TYRION  
ANDRÉ PAVIOT  
JEAN BORGOMANO

L'assistance écoute debout et observe une minute de silence.

Emile VALLEY donne ensuite lecture du rapport d'activité.

Le mois de mai ramène invariablement notre Assemblée générale et c'est toujours avec le même plaisir que nous nous retrouvons familles et déportés de Mauthausen, afin de resserrer les liens d'amitié qui nous lient, afin aussi de voir ensemble le chemin parcouru, le travail fait pendant l'année écoulée.

Au cours de 1953, nous avons eu le plaisir de constater que parmi les 3.670 adhérents que groupe notre Amicale, 2.621 ont versé leur cotisation, au lieu de 2.322 en 1952, ce qui fait 299 cotisants en plus ; cela marque un accroissement de l'intérêt que nos adhérents portent à notre Amicale et nous les en remercions.

Hélas, encore des déportés ou des familles qui ont la bougeotte... et déménagent sans prendre la précaution de nous communiquer leur nouvelle adresse ! Comme nous ne pouvons pas recommander à ceux qui sont dans ce cas, de nous la donner, nous vous disons à vous : « Si vous déménagez, pensez à en avvertir l'Amicale ! »

## FONCTIONNEMENT

En 1953, il n'y a eu que quatre réunions de bureau, cela tient à ce que tous, nous sommes très occupés, mais l'activité de notre Amicale n'en a pas été ralentie pour cela et je vous assure que si nos réunions ont été peu nombreuses, elles ont été actives ; des questions importantes y ont été discutées, des décisions prises, des projets élaborés...

Le courrier est toujours important, nous avons expédié 3.000 lettres et en avons reçues à peu près autant ; nous avons expédié 1.500 circulaires.

Nous avons déposé 224 dossiers de demandes de cartes de déportés et de pensions et puis comme les services compétents délivrent les cartes en battant les records de lenteur, nous avons fait 303 réclamations pour des adhérents dont la patience a fini par s'user (parfois au bout de trois ans).

Nous avons fait 119 attestations remplaçant le modèle A pour différents dossiers.

Six bulletins ont été publiés dans l'année.

## CÉRÉMONIES

En 1952, 250 personnes ont participé aux quatre pèlerinages à Mauthausen. Au cours de l'un d'eux un monument a été élevé au commando de Steyr dont le montant a été couvert par des dons et par l'Amicale.

Cette année nous venons de faire notre premier pèlerinage auquel participèrent 80 personnes, à notre programme habituel nous avons ajouté la visite du camp de Dachau voulu ni par là, associer dans notre souvenir les déportés morts à Mauthausen et à Dachau, d'ailleurs, dans notre groupe les disparus de plusieurs familles étaient passés dans ce camp.

Nous souhaitons continuer à organiser chaque année des pèlerinages car nous savons que c'est là le plus grand réconfort que nous puissions apporter aux familles de nos camarades disparus.

Le 5 mai, nous avons ranimé la Flamme du Souvenir à l'Arc de Triomphe, afin de commémorer la libération du camp de Mauthausen.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas davantage de déportés et de familles à cette cérémonie. Nous pensons qu'il y a à cela deux raisons. La première est que sans nul doute, il est difficile de se rendre libre à 18 h. 30, car nous savons bien qu'un grand nombre de nos adhérents sont retenus tard à leur travail, mais nous pensons aussi qu'il y a un peu de négligence et qu'en faisant un effort, un plus grand nombre pourrait être là, avec nous, le 5 mai.

Certes il serait peut-être plus facile de fixer la cérémonie au samedi le plus proche du 5 mai, mais tout de même la libération du camp a eu lieu le 5 mai et non pas un autre jour ! Nous sommes certains que le souvenir de la libération est présent à l'esprit de tous, nous sommes certains que le 5 mai, tous ceux qui sont passés à Mauthausen se reportent à quelques années en arrière et revivent les instants si émouvants de « notre libération », alors pourquoi ne pas célébrer, ensemble, cet anniversaire en rendant hommage à nos frères disparus et en rappelant à tous, qu'il y eut hélas ! des camps de concentration !

Le 10 avril, notre Amicale était largement représentée pour commémorer avec tous les déportés, avec toutes les familles de disparus, l'anniversaire de la libération de tous les camps. Je ne m'étendrai pas davantage sur toutes les cérémonies auxquelles notre Amicale a participé, journée du 2 avril, cérémonies des 7 et 8 mai, dans nos différents bulletins, nous les avons relatées.

Notre Amicale est toujours fidèle à ses morts et tient, en toutes circonstances, à leur rendre hommage.

## SOLIDARITÉ

Continuant l'œuvre entreprise en 1950, notre Amicale continue à envoyer des colis à l'occasion de Noël.

Nous avons fait cette année 17 colis à nos malades en traitement dans les sanas ou hôpitaux, 19 colis à des familles de déportés disparus ou se trouvant dans une situation difficile.

De plus, toujours à l'occasion de Noël et dans les mêmes conditions nous avons expédié 11 mandats variant suivant le cas.

Dans le courant de l'année, dans différentes circonstances, nous avons aidé pécuniairement des adhérents dans le besoin.

Nous savons que tous ces dons sont toujours bien accueillis, car en plus de l'aide matérielle, ils apportent à ceux qui les reçoivent le réconfort de la solidarité qui existe entre tous les membres de notre grande famille de Mauthausen.

Je veux profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui nous aident et grâce à qui nous pouvons, à notre tour, aider ceux qui en ont besoin.

## PROTESTATIONS

Sur le plan national et en restant dans la ligne fixée lors de notre Assemblée générale de 1953, notre Amicale a pris part au rassemblement qui s'est tenu au Palais des Expositions, fin 1953, contre le réarmement allemand.

Notre Amicale y a fait donner lecture d'une protestation.

Dans les colonnes du bulletin, nous avons fait connaître l'opinion de quelques membres de l'Amicale sur le réarmement allemand ; elles résument, d'ailleurs ce qu'en pensent la plupart de nos adhérents. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet puisque notre ami le pasteur SCHYNS va le traiter tout à l'heure.

Chaque fois que la Résistance fut bâouée, chaque fois que les criminels de guerre, que les bourreaux des résistants furent jugés avec clémence ou graciés, nous avons protesté !

Pierre MABILLE vous parlera tout à l'heure des revendications que nous avons formulées au cours de cette année et de celles encore nombreuses que nous souhaitons voir aboutir.

Je me contenterai de dire que chaque fois que les intérêts et les droits des déportés et familles de disparus sont en jeu, sur le plan individuel ou sur le plan général nous recherchons le moyen de faire valoir ces droits ou obtenir un avantage et nous intervenons ; notre Amicale considérant que son but et son devoir sont toujours de conseiller, d'épauler, de « dépanner » tous ceux qui sont sa raison d'exister !

## EXHUMATIONS

J'ai participé, le 17 mars, au ministère des Anciens Combattants, à une conférence au sujet des exhumations de corps enterrés dans les cimetières de Mauthausen et Gusen, à laquelle assistaient des représentants de la délégation du ministère des Anciens Combattants en Allemagne, le chef du Service des exhumations du ministère, trois représentants du ministère des Affaires étrangères et enfin des représentantes de l'A.N.F.R.O.M.

Après un exposé précis de la situation, il fut demandé au représentant du ministre, que celui-ci fasse une démarche directe auprès du ministre autrichien de l'Intérieur en demandant que les 15 millions nécessaires pour les exhumations soient versés par son gouvernement, dont le budget se trouve allégé des frais d'occupation française, qui a pris fin le 1<sup>er</sup> janvier 1954.

Il a été également demandé que M. BIDAULT, ministre des Affaires étrangères, prescrive à l'ambassadeur de France à Vienne d'intervenir dans le même sens auprès du ministre autrichien de l'Intérieur.

Lors d'une démarche auprès de M. MUTTER, ministre des Anciens Combattants, notre délégation, composée du professeur GILBERT DREYFUS, Pierre MABILLE et de votre serviteur, intervint à nouveau et insista pour que les exhumations soient faites le plus rapidement possible et demanda au ministre de faire des démarches auprès des autorités autrichiennes.

Dans le courant de l'année, le Comité international de Mauthausen nous ayant fait parvenir des projets d'inscriptions pour le camp, nous nous sommes consultés et avons répondu en donnant des rectifications et des précisions, car nous voulons absolument que les visiteurs qui viennent à Mauthausen, sachent et com-

prennent ce que fut ce camp d'extermination. Nous voulons que ces inscriptions signalent les lieux où les faits marquants et particulièrement cruels et douloureux, se sont déroulés, nous voulons qu'en visitant le camp, ils comprennent jusqu'à quel point les nazis ont poussé la barbarie.

Nous espérons fermement que les exhumations seront faites cette année, et nous voulons, ensuite reprendre le projet de la construction de l'ossuaire, nous souhaitons qu'il soit construit dans le camp à la place du Revier qui n'a jamais servi et ne représente rien ! bien au contraire, les visiteurs, à sa vue, ne peuvent avoir qu'une idée fautive de ce qu'était le Revier de Mauthausen qui se trouvait, non pas dans le camp mais en bas à côté de l'emplacement du cimetière actuel.

Nous demanderons que ce Revier soit détruit, que l'ossuaire soit construit à la place, dans l'enceinte du camp.

Notre Amicale toujours fidèle à la mémoire de ses morts, toujours prête à défendre et à aider les familles de nos camarades disparus, accompli aussi avec plaisir son rôle de lien entre tous, c'est sous son égide que les anciens camarades du camp aiment à se retrouver, c'est au cours des réunions amicales qu'elle organise que familles et déportés se retrouvent toujours avec le même plaisir.

Notre traditionnel vin d'honneur annuel a eu lieu le 30 janvier, nos amis s'y sont retrouvés nombreux et nous constatons avec plaisir que les membres de la grande famille de Mauthausen sont toujours heureux de se rencontrer...

A l'occasion d'un déplacement de plusieurs membres de l'Amicale, nous avons organisé une réunion à Nîmes, y conviant nos adhérents de la région.

Nous voudrions ainsi en organiser dans tous les coins de France car nous comprenons que nos adhérents dispersés en province envient ceux de Paris, qui ont tout de même plus d'occasions de se rencontrer...

Je trouve que j'ai assez parlé, que ce résumé de l'activité de l'Amicale peut vous permettre de juger le travail accompli ; à vous, à présent, de nous dire ce que vous pensez de l'action des membres du bureau, comment vous souhaitez que soit votre bulletin, quelle orientation vous voudriez voir prendre notre Amicale.

Je termine en souhaitant que les membres de notre Amicale soient toujours plus unis, qu'ils marchent toujours la main dans la main vers un seul but :

**« Plus jamais de Mauthausen. »**

## Jean SERRES fait ensuite lecture du compte-rendu financier

Mesdames, messieurs, chers amis,

Si nous tenons pour vrai le vieux dicton qui veut que l'état de santé d'une organisation quelconque se vérifie dans ses finances, permettez-moi de vous dire que notre Amicale a non seulement conservé sa vigueur passée, mais acquis de nouvelles forces depuis notre dernier congrès.

Comme l'année dernière, ma tâche a été très facile du fait de la tenue impeccable des livres et des pièces de caisse. Tout y est clair, précis. Le mérite en revient à Mlle Germaine qui aligne les chiffres tous les jours après son travail et à qui j'adresse mes remerciements personnels.

La Commission de contrôle a trouvé des finances saines, un bilan positif. L'énoncé des comptes que je vais vous faire vous montrera la bonne gestion de notre secré-

taire à qui vous ne ménagerez pas, sans nul doute, vos vives félicitations. Outre son dévouement sans bornes à la cause des déportés et de leurs familles, il sait, par son audace et son travail opiniâtre, procurer les fonds qui permettent à notre Amicale de faire face à ses obligations.

Au 31 décembre 1953, les recettes, avoir compris, étaient de 5.205.998 francs. Elles provenaient pour 1.580.800 francs des pèlerinages, 654.056 francs des cotisations, 193.596 francs des carnets de soutien, et enfin de ces multiples branches créées par Valley qui sont une source de profit pour l'Amicale : briquets, photos, vestiaire, calendriers, dons, etc., ont produit la coquette somme de 572.332 francs.

Les dépenses étaient de 4.669.805 francs. Elles se répartissaient ainsi : 1.589.645 fr. pour les pèlerinages, 130.988 francs pour les frais postaux, 74.650 francs pour la solidarité, 195.008 francs pour les frais généraux, 358.658 francs pour le personnel, 292.886 francs pour le bulletin et le roufrage et 402.455 francs pour payer les diverses choses vendues au cours de l'année et dont un stock est à ajouter à l'avoir. L'Amicale possède, en effet, une quantité de briquets et de photos dont le bénéfice se trouvera dans le présent exercice. Le solde créditeur est donc de 536.193 francs.

Bien entendu, tous les détails concernant ces chiffres seront donnés à ceux qui le désirent.

Il ressort de l'examen du bilan que l'appel lancé l'année dernière, lors de notre Assemblée générale, pour la rentrée des cotisations, a été entendu. En effet, celles-ci ont donné 80.761 francs de plus qu'en 1952, c'est ce qui m'a permis de dire tout à l'heure que notre Amicale était bien portante. Nous ne devons pas oublier cependant que beaucoup de camarades, beaucoup de familles sont encore en dehors de notre organisation. Il nous appartient de les décider à venir nous rejoindre.

Comme par le passé, la solidarité a joué son rôle pour ceux d'entre nous particulièrement éprouvés. Tous les cas soumis ont trouvé auprès de notre Amicale l'aide immédiate permettant de vaincre les difficultés du moment. Les 74.650 francs donnés confirment le terme de grande famille que nous formons.

En revanche, la hausse constante du coût de la vie s'est fait sentir assez sérieusement sur nos recettes. Il y a eu 174.048 fr. de moins que l'an passé dans les dons, les membres bienfaiteurs, le bulletin et les billets de soutien.

En conclusion, tous ensemble, félicitons MIMILE pour sa gestion de nos deniers et son esprit d'initiative et GERMAINE pour son dévouement à notre cause et son travail de comptabilité qui est parfait.

## Le Pasteur SCHYNS fait ensuite l'exposé suivant :

Dans sa réunion du 5 avril dernier, le bureau de notre Amicale m'a chargé de présenter ici un rapport sur : le REARMEMENT DE L'ALLEMAGNE et le PROBLEME DE LA PAIX.

Déjà, lors de notre Assemblée générale de l'an dernier, j'ai eu la responsabilité d'un exposé sur ces deux questions portées à l'ordre du jour de nos travaux. Il en est résulté une résolution qui, selon le mandat confié à son bureau par les adhérents de l'Amicale, a été remise au ministre des Affaires étrangères en protestation contre les accords de Bonn et le traité de Paris.

Les termes de cette résolution — qui a été publiée dans le numéro 34 de notre Bulletin de décembre 1953 — précisent bien la position de notre Amicale qui « n'est dictée par aucun mobile politique mais uniquement par des devoirs moraux, le souvenir de nos morts, notre fidélité à l'esprit de résistance et un patriotisme éclairé. »

Notre Bulletin n° 35 de janvier a reproduit le manifeste des Universitaires contre la remilitarisation de l'Allemagne — manifeste né en dehors des partis et signé par des hommes venus de tous les horizons français, pour qui seule compte la défense de la France et de la paix... Ce document porte la signature du professeur GILBERT-DREYFUS, président de notre Amicale, qui, avec lui, considère qu'admettre le réarmement allemand serait une capitulation française, et que lutter contre cela, dépend de nous...

Sous la rubrique *La parole est à nos adhérents*, notre Bulletin a également publié un certain nombre de lettres provenant de camarades éloignés qui, par écrit, nous donnaient leur avis sur le réarmement allemand... Citons ici quelques extraits de ces messages :

De VILLARD Charly, à Trescléoux (Mle 49.901) :

*Souhaitons que l'union de tous les Français empêchera la ratification des scandaleux accords de Bonn et des traités de Paris... Dans ces campagnes éloignées des Hautes-Alpes, où je vis, je fais le maximum pour que les populations de ce petit département se joignent à nous pour empêcher ce crime contre la paix. J'ai la joie, d'ailleurs, de vous annoncer que ces populations comprennent très bien et qu'elles se dressent à nos côtés ; lettres et pétitions se couvrent de signatures...*

De Jean-Jacques BERNARD, homme de lettres, ancien interné à Compiègne, père déporté mort à Gusen :

*Ce que je vais dire n'engage que moi et je ne veux blesser les convictions d'aucun camarade, d'aucune famille de l'Amicale. Mais quand une affaire concerne le destin du pays, le devoir de chacun est d'exprimer sans restriction sa pensée... Je précise que si j'appréhende l'armée européenne qu'on nous propose, je ne suis pas, pour autant, partisan de la paix soviétique ; je ne souhaite à notre pays aucune contrainte extérieure, quelle qu'en soit la nuance... Sommes-nous libres, aujourd'hui, de choisir — ou plutôt, de ne pas choisir — entre la « pax americana » ou la « pax soviética » ? Pouvons-nous encore échapper au dilemme ?... Je pense qu'il dépend de nous que, sur l'échiquier du monde, la France ne soit pas un pion sacrifié... pourvu que nous osions parler sans crainte et sans calcul et que nous sachions dénoncer les mensonges d'où qu'ils viennent...*

*Qui demeurerait insensible à un sursaut de la conscience française, à un NON calme et résolu, monté du fond de la douleur française ?... N'est-ce pas à ceux qui ont payé cher le droit de parler au nom de cette douleur, de montrer que l'âme de la France, retrempée dans les camps, peut encore se sauver en retrouvant l'esprit des camps ?...*

D'Albert BOULLE, à Flers (Orne), ancien de Neuengamme, d'Oranienburg, de Mauthausen :

*Mon opinion sur le réarmement allemand ?... Non, non et non !... Il ne nous est pas possible de composer avec ces gens-là et plus tard, comme suite, de les subir : nous avons trop connu la faim et la torture dans les prisons et camps...*

De Mme Vve PARIZON, de Dijon, ce véritable cri du cœur d'une femme qui a souffert :

*Pardonnez et réarmez ces bourreaux... NON, non, JAMAIS... Leur mentalité n'est pas la nôtre... Qu'ils comprennent leurs erreurs et leur barbarie, nous verrons ensuite...*

\*\*

Faudrait-il encore citer d'autres passages de lettres reçues ou consigner ici des déclarations verbales d'anciens de Mauthausen, pour justifier la position prise par notre Amicale, et ses initiatives courageuses

contre le réarmement de nos bourreaux et pour la PAIX ?...

L'action menée dans un esprit de large tolérance et de respect absolu de toutes les opinions, inspirée, avant tout, par un profond sentiment de patriotisme, peut se concrétiser en ce mot d'ordre qui nous a été donné à tous par la voie de notre Bulletin :

*Pour faire respecter la mémoire de nos morts,*

*Afin que leur sacrifice ne fût pas vain,*

*Pour suivre le chemin qu'ils ont tracé,*

*Comme dans la Résistance,*

*Comme au temps de l'occupation,*

**SOYONS UNIS,**

*et les traités de Bonn et de Paris ne seront pas ratifiés !*

\*\*

Cette UNION de TOUS, que nous souhaitons voir se réaliser ou s'intensifier au sein de notre Amicale des Anciens de Mauthausen, ne devrait-elle pas, en ces heures graves que nous connaissons, se prolonger entre tous les anciens des camps et entre toutes les victimes de la guerre, dans un esprit de fraternité qui rappellerait solennellement ces liens qui nous unissaient dans la résistance, dans les prisons, dans les « camps de la mort » ?... Et le récent pèlerinage de Buchenwald — qui groupait des femmes et des hommes de toutes conditions, de toutes appartenances, de toutes nationalités, n'a-t-il pas été un magnifique symbole de force réalisée dans l'UNITE, en ce neuvième anniversaire de la libération des « camps de la mort », lieux de souffrances, de sacrifices, qui eurent raison de la barbarie et de la terreur hitlériennes... Ces urnes, ramenées de Buchenwald et remises solennellement à l'Hôtel de Ville de Paris, aux délégués de nos différents départements français, ne sont-elles pas devenues, avec la terre sacrée qu'elles contiennent, non seulement comme autant de souvenirs de nos chers disparus mais, plus que cela, autant de flambeaux capables de dissiper nos obscurités et stimuler nos efforts communs « pour suivre le chemin qui nous a été tracé... » NOS HEROS sont morts pour que la France vive... avec eux, nous devons mettre tout en œuvre pour Ne plus jamais revoir ÇA...

Malgré certaines apparences contraires et en dépit des obstacles qui se dressent sur le chemin et des réelles difficultés qui s'y présentent, on peut heureusement constater qu'ils deviennent de plus en plus nombreux ces « amis de la paix » réclamant à travers le monde des solutions pacifiques à tous les conflits : dans la mesure où l'opinion publique est impartialement avertie et judicieusement informée, la résistance à la guerre se fait plus intense par une union de plus en plus étroite de « tous les hommes de bonne volonté »...

Au reste, n'avons-nous pas déjà à enregistrer des résultats dans cette voie de la négociation réclamée par tous les peuples ?... La rencontre des grands à Berlin, si elle n'a pas donné les solutions espérées, n'a-t-elle pas été quand même un premier effort de négociation directe et de confrontation de points de vue différents ? Parlant de la Conférence de Genève actuellement en cours, notre président du Conseil M. LANIEL, n'a-t-il pas affirmé devant l'Assemblée nationale, ces derniers jours, qu'elle s'est ouverte sous l'initiative de la France en vue de négociations pouvant aboutir à un armistice en Indochine ?... Et la sous-commission du Désarmement, qui siège actuellement à Londres en vue de conclusions pratiques dans cette question si grave de l'utilisation des engins modernes de destruction massive et le développement des armes nucléaires et bactériologiques ?...

Certes, pendant que les diplomates et les plénipotentiaires discutent autour du tapis vert, nous avons à regretter que la science continue à être mise au service de

la guerre et les récentes expériences d'utilisation de la bombe H ont donné assez de conséquences désastreuses pour qu'on en arrive à ne plus jamais devoir l'utiliser. L'agonie si tragique du camp retranché de Dien-Bien-Phu, si elle a été l'occasion d'exalter le courage et l'héroïsme de ses défenseurs, n'en a pas moins été le spectacle douloureux de combats acharnés qui ont coûté la vie à trop de victimes d'une guerre sanglante qui, hélas ! n'est pas finie... Et que dire de cette atmosphère de méfiance — si pas de fourberie — qui complique si étrangement les relations entre les peuples, compromettant, sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur, les principes de Justice et de Vérité qui devraient servir de base essentielle au rétablissement de la Paix sociale et de la Sécurité collective ? N'avons-nous pas, trop souvent, l'appréhension de vivre sur un volcan toujours prêt à éclater ici ou là ?...

\*\*

Est-ce pour aboutir à ce dérèglement et à ce déséquilibre que nous avons « lutté et souffert » dans la résistance et la déportation ?... Est-ce pour revoir, en ce neuvième anniversaire de la Libération, une France divisée et à nouveau menacée, que tant des meilleurs de ses enfants ont accepté les plus grands sacrifices ?... Nous, les rescapés des camps de la mort, nous les familles de ceux qui n'en sont pas revenus, nous qui, avant tout, avons voulu rester des Français libres dans une patrie libérée de toute oppression, allons-nous rester impassibles devant ces nouveaux dangers qui menacent notre vie nationale et la paix du monde ?...

Avec toutes les victimes du fascisme et de la tyrannie ;

Avec toutes les femmes et tous les hommes de cœur ;

Avec tous ceux qui ne veulent point désespérer de l'avenir de l'humanité

**RENFORÇONS L'UNION DE TOUTES LES BONNES VOLONTES**

**Afin que VIVE LA FRANCE et VIVE LA PAIX ENTRE LES PEUPLES !**

Pasteur SCHYNS.

## **La parole est ensuite donnée à Paul TILLARD qui donne le compte-rendu de la Réunion du Comité International.**

Le 2<sup>e</sup> Congrès international des Déportés de Mauthausen et des familles des disparus s'est tenu le samedi 15 mai dans la grande salle de la Maison de la Pensée française, rue de l'Élysée, à Paris, presque une année jour pour jour après la première réunion internationale de Saint-Polten, qui avait donné naissance au Comité international présidé par notre camarade le professeur GILBERT-DREYFUS et dont le secrétaire général était notre camarade autrichien M<sup>r</sup> DURMAYER.

Nos amis du Luxembourg, de Pologne, de Hollande s'étaient excusés. Mais notre réunion avait tout de même fort belle allure sur le plan international. Les anciens de Mauthausen de Belgique, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne de l'Ouest, du Danemark, d'Espagne républicaine s'étaient fait représenter. Avec la délégation française on pouvait donc vraiment parler de réunion internationale.

La présidence de notre deuxième Congrès était assurée par GILBERT-DREYFUS. Inutile de dire qu'il présida de main de maître. Il orienta les travaux avec autorité et nous lui devons — c'est l'opinion unanime du Congrès — d'être arrivé à des résultats très positifs.

Dans son discours d'ouverture, GILBERT-DREYFUS souligna l'objet du Comité international qui doit se fixer deux objectifs distincts. Le Comité international a deux

sortes de buts : les buts moraux et les buts matériels.

Les buts moraux sont essentiellement de garder intact l'idéal de la Résistance qui fut celui de nos morts tombés dans la lutte contre le fascisme hitlérien. Les buts matériels sont :

- 1° de compléter, d'élargir le Comité international ;
- 2° d'entretenir la forteresse, d'organiser des pèlerinages.

GILBERT-DREYFUS fit état des nombreuses difficultés rencontrées au cours de l'année pour élargir le Comité international. Notre président, en effet, s'était heurté à des refus, des arrières-pensées, des réticences difficilement explicables.

Le docteur DURMAYER, secrétaire général, prit ensuite la parole, en rappelant que le Comité international est un organe de liaison entre les Anciens de Mauthausen.

Il s'est étendu sur la nécessité de préserver Mauthausen, vestige de la barbarie nazie. L'action du Comité international se heurte à une opposition larvée de la part du gouvernement autrichien.

Il faut agir tous ensemble, exercer des pressions, mener une action nécessaire si l'on ne veut pas que disparaisse, tôt ou tard, « Mauthausen, lieu d'horreur ».

Le docteur DURMAYER aborda ensuite l'organisation des cérémonies du 10<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp. Les anciens déportés autrichiens s'y préparent activement. Mais ils se heurtent à des difficultés :

1° du fait qu'il n'y a pas de possibilité de logement autour de Mauthausen ;

2° il ne faut évidemment pas compter sur l'aide du gouvernement autrichien, comme les pèlerins de Buchenwald avaient pu compter cette année sur l'aide de la République démocratique d'Allemagne.

Il faut donc que chaque nation commence à s'occuper du financement du voyage de ses ressortissants.

En concluant, M<sup>e</sup> DURMAYER regretta, lui aussi, les réticences de certaines organisations qui pensaient que le Comité travaillait à des fins politiques et déclare que **« l'on doit toujours trouver la voie d'un accord commun »**.

Cette phrase peut servir de préface et de conclusion à la discussion qui suivit et l'accord commun a pu se faire après une discussion toujours extrêmement fraternelle et amicale entre tous les délégués.

Il a été admis par tous, que le Comité international, en tant que tel, n'avait pas de politique à faire, si ce n'est une politique conforme au respect de notre dignité d'anciens déportés, et que, par exemple, il était intolérable de voir redonner des armes en Allemagne aux hommes qui nous avaient torturés dans les camps, à des bourreaux considérés comme criminels de guerre en vertu des lois internationales de Nuremberg.

Dans cette discussion, nous sommes heureux de souligner l'intervention de nos camarades de l'Allemagne de l'Ouest qui nous ont fait toucher du doigt l'accentuation de la menace que constitue le réarmement de nos anciens bourreaux, qui vont jusqu'à chanter « Nous battons la France victorieusement », en faisant le salut hitlérien.

Nos amis belges, par la voix de leurs délégués Julien GELDOLF et Jean PASSELECCQ, ont marqué leur accord sur les buts du Comité international dans la forme où ils ont été exposés et se déclarent prêts à participer activement à son travail.

Au cours de la réunion, Emile VALLEY nous a entretenu de la question importante des exhumations des corps enterrés dans les cimetières de Mauthausen et Gusen, il a demandé, à nouveau, qu'elles soient faites le plus rapidement possible ; il a exposé les démarches qui ont été faites dans ce sens et a demandé que ces exhumations soient un des principaux objectifs du Comité international.

Il demande que soit repris le projet de l'ossuaire, où seraient rassemblés tous les corps des déportés non identifiées.

Il a soumis le plan de l'ossuaire aux délégués étrangers qui l'ont accepté et décidé que des démarches doivent être faites à nouveau.

Il pense que l'ossuaire devrait être élevé à la place du nouveau Revier qui ne représente rien, puisqu'il n'a jamais servi et ne peut donner qu'une idée fautive de ce qu'était le Revier de Mauthausen.

Il propose donc de raser ce Revier et d'élever l'ossuaire à la place, ce qui est adopté à l'unanimité.

Nos camarades italiens interviennent également et nous apprennent, entre autre, une très bonne nouvelle. Ils se préparaient déjà au pèlerinage de l'année prochaine et comptaient amener un millier de pèlerins.

Aux termes des travaux une résolution a été adoptée.

Puis le Comité a procédé à l'élection de son nouveau bureau :

Président : GILBERT-DREYFUS .

Secrétaires généraux : Henrich DURMAYER, Emile VALLEY.

M. GELDOLF, délégué belge, fut nommé vice-président aux vifs applaudissements de l'assistance.

Chaque nationalité pourra avoir une vice-présidence.

MABILLE intervient ensuite sur la question des revendications.

Constatant et regrettant l'injustice avec laquelle sont attribuées — ou plutôt refusées — les cartes de déporté résistant à certains résistants authentiques, il propose que l'Amicale emploie ses efforts à faire accorder aux déportés, ayant des titres de résistance tels que homologation, décorations pour faits de résistance, etc., mais s'étant vu refuser la carte de déporté résistant, les mêmes droits et avantages que les détenteurs de la carte de déporté résistant.

GILBERT-DREYFUS approuve ce projet et propose qu'une résolution dans ce sens soit adressée aux autorités compétentes.

L'assemblée est d'accord ; la commission des résolutions est donc formée par :

Mme DELALONDE, MALINGE, PAS-SARD, PETCHOT-BACQUET, HALLOT, VALLEY, FOURNIER, LEFEVRE, SOUCHERE.

Pendant que cette commission siège, l'abbé VARNOUX nous apporte le salut de la province et donne lecture de quelques lettres de camarades absents qui saluent l'assemblée, regrettant de ne pas y assister, remercient l'Amicale et émettent le vœu que la solidarité soit encore élargie pour apporter un réconfort tant matériel que moral aux camarades en difficulté.

Il donne ensuite lecture de quelques lettres d'excuses.

Du pasteur Ch. FICHTER,  
Eglise Saint-Guillaume.

Strasbourg, le 11-5-54.

Mon cher Ami,

Malheureusement, je me réjouissais un peu trop tôt de pouvoir être des vôtres dimanche prochain ; cette année encore, je ne pourrai que participer en pensée à cette rencontre des Anciens de Mauthausen et vous pouvez, sans doute, deviner combien je le regrette, car j'aurais tant aimé voir tel ou tel visage ami !

Mais l'éloignement de la capitale est souvent bien fâcheuse chose... Du fond de ma lointaine province je vous envoie donc mes pensées les plus amicales avec l'espoir que le temps et tant d'autres adversaires, le plus souvent anonymes, n'auront point raison de la fraternité forgée dans une souffrance commune et une commune espérance. Même si l'enthousiasme devait connaître les inévitables faiblesses, il nous

resterait le devoir sacré d'affirmer par des faits la possibilité d'une rencontre par-dessus les barrières, là où chacun cherche non pas à se servir de l'autre mais à le servir ! Puisse ce nouvel anniversaire renouveler et fortifier nos liens et notre résolution d'œuvrer pour une compréhension plus large et plus profonde dans l'espoir d'un avenir, sans Mauthausen et sans Oradour !

Il faut que je termine ma lettre, car le fait d'écrire me fatigue, parce qu'il faut que je surveille trop mon écriture, la main ne m'obéit plus tellement bien et ma tête ne me permet pas de me pencher longuement sur une seule et unique chose. A cette allure ma carcasse usée avant le temps m'amène tout droit dans une retraite que je ne puis pas me permettre... De toutes façons, je compte passer.....

De Jean ROGER,  
Vice-président de l'Amicale.

Paris, le 14 mai 1954.

Monsieur le Président et cher Camarade,  
Je viens, par la présente, m'excuser auprès de vous et de tous mes camarades de l'Amicale de Mauthausen de ne pouvoir être présent à notre congrès. Je n'ai pu me décharger d'autres réunions que m'imposent certaines de mes responsabilités dans la vie publique.

Croyez, mon cher Président, que je suis vrai par la pensée notre réunion fraternelle. Je suis certain que, comme chaque année, notre petit congrès verra notre amitié commune à tous, notre fraternité s'épanouir encore.

En ces heures graves que nous vivons, je suis persuadé que les Anciens de Mauthausen sauront trouver les solutions justes pour aider le combat général de la déportation à faire valoir nos droits et à ce que plus jamais des femmes, des hommes ne connaissent les souffrances que nous avons subies, à ce que plus jamais de mams, de papas, de femmes, d'enfants ne pleurent un être cher.

Transmettez, mon cher Président, à tous les camarades présents, avec mes sentiments fraternels, l'assurance de mon attachement à notre belle Amicale et à la cause sacrée que nous défendons tous.

Bien cordialement à vous.

De BARAFFE Roger.

Collioure, le 13 mai 1954.

Chers Camarades,

J'aurais été très heureux d'avoir la possibilité d'être à cette Assemblée générale du 16 de ce mois... Hélas ! la distance, la fatigue et le manque de fonds m'obligent à ne pas être présent, tout au moins effectivement, mais non pas, par cette pensée d'un rescapé qui « n'oublie pas » et pour qui Mauthausen et Eysses restent des symboles et comme un chemin tracé vers un avenir meilleur.

En vous priant de transmettre à tous les Anciens de Mauthausen mes amitiés les plus cordiales,

A tous... Fraternellement unis.

De MATESANZ José,  
Hospitalisé à l'hôpital Lariboisière.

Monsieur le Président du Congrès,

Quelle joie ce m'aurait été d'avoir pu assister à ce congrès où une ambiance heureuse permettra à ceux qui y assistent de se rappeler quelques souvenirs du triste passé de la mauvaise période.

Mais ma joie aurait été grande surtout en disant, en pleine assemblée, l'émotion que j'éprouve de crier à cette Amicale, à tous ses dirigeants, à tous ses délégués, tous plus les uns que les autres pleins de dévouement et d'altruisme, les services inestimables et moraux dont j'ai bénéficié.

En insérant dans le bulletin mon admission à l'hôpital, il en a résulté la visite de

quelques camarades qui, en venant m'apporter leur réconfort, me demandaient quelques souvenirs sur des disparus restés au camp ou décédés depuis.

En m'aidant à constituer le dossier de pension d'abord ; à réunir et à obtenir les pièces complémentaires en vue de la révision de cette pension dont le taux était dérisoire vu mon état pathologique, ça été encore le tour de l'Amicale.

Etant seul, c'est-à-dire sans famille, et isolé, qui m'a utilement conseillé, réconforté ? L'Amicale encore.

Aussi, comme je le disais tout à l'heure, il m'est pénible de ne pas être présent pour pouvoir dire à chacun selon son mérite : tu as été un brave, tu t'es occupé du pauvre malheureux de l'hôpital, et tu t'es souvenu de lui. Merci et merci à tous.

Que je voudrais que nous restions ainsi toujours unis et toujours épris de cet esprit solidaire qui fait oublier soi-même pour courir au secours du malheureux. Je voudrais que chacun, dans la mesure du possible, sacrifie au bénéfice de l'Amicale, un don en nature ou en espèces qui alimenterait une tombola des congrès successifs. Il en résulterait une petite réserve qui permettrait, au moment opportun, de venir au secours d'un des nôtres au moment où la détresse l'accable.

Monsieur le Président, je vous prie d'être l'interprète, à ce congrès, de mes sentiments envers l'Amicale.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus affectueux.

De Serge GIORGETTI,  
de l'Opéra.

Toulouse, le 14 mai.

Cher Ami,

Je ne pourrai, cette année encore, et ce, malgré mon vif désir d'y être présent, assister à l'assemblée du 16 courant qui, je l'espère, sera comme toujours et surtout grâce à ta vitalité débordante, une réussite.

Je te demande de bien vouloir m'excuser auprès de tous mes camarades et leur dire que je suis de tout cœur avec eux et que, par la pensée, je serai parmi vous ce jour-là...

De Paul LE CAER, chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris :  
K.L.M. 27.008.

Je regrette de ne pouvoir être parmi vous aujourd'hui car notre Amicale est bien le seul lien qui nous unit envers et contre tous.

De Charles BOSSI :

Le 7 mai 1954,

J'aurais eu un plaisir immense à assister au Congrès international ainsi qu'aux causeries médicales et au Congrès de notre Amicale.

Je crois bien que ce plaisir je ne l'aurai pas cette année et ce sera, pour moi, une grosse peine. Sois assuré que pendant ces deux journées ma pensée sera constamment vers vous. Ce sera, je crois, le premier Congrès de Mauthausen auquel je n'assisterai pas.

J'embrasse tous les amis de Mauthausen et plus particulièrement ceux de Steyr.

Toutes les Fédérations et Amicales de déportés ayant été invitées à notre assemblée générale, Mme DECOURDEMANCHE nous apporte le salut de la F.N.D.I.R.P., elle redit la nécessité d'une union toujours plus grande entre tous, elle assure notre Amicale de l'appui de la Fédération qu'elle représente et donne lecture d'un projet déposé à la F.N.D.I.R.P. pour l'abaissement de l'âge de retraite pour tous les déportés (retraites des Anciens combattants fonctionnaires, assujettis à la Sécurité sociale, etc.).

Le docteur FICHEZ souligne ensuite l'intérêt des causeries médicales qui ont eu lieu la veille et nous informe qu'un document important sera prochainement édité traitant de la pathologie du déporté, qu'il sera distribué à tous les médecins, dont une grande majorité ignore cette pathologie.

Ce document va être établi en collaboration avec les médecins des autres pays à la prochaine réunion qui aura lieu au mois de juin à Copenhague.

Il sera un aide précieux dans notre action vis-à-vis des pouvoirs publics.

GILBERT-DREYFUS passe ensuite la parole aux délégués étrangers.

Julien GELDOLF, au nom des délégations étrangères, apporte le salut le plus cordial et le plus fraternel aux camarades français.

Il nous informe qu'il a suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt rapports et discussions et qu'il se rend compte que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Même situation en Belgique : problèmes identiques d'ordre matériel et moral.

Il confirme à nouveau son adhésion au Comité international et déclare que les événements nous imposent la nécessité d'accomplir les tâches tendant à préserver nos droits tant matériels que moraux. Il est inadmissible que Mauthausen disparaisse de la carte du monde. Notre tâche ne sera pas facile, mais il est urgent d'agir.

Il reconnaît l'effort des camarades français dans l'organisation des pèlerinages et déplore que les Belges n'aient fait jusqu'à présent qu'un seul voyage. Il pense que nous bénéficions de quelque aide pour nos transports mais déplore qu'eux, les Belges, n'aient pas agi dans le but d'obtenir les mêmes avantages et promet d'engager la lutte dans ce sens.

En Belgique aussi la lutte est ardente contre la renaissance du fascisme. L'année dernière, en particulier, il y eut à Bruxelles une manifestation violente contre la libération des anciens bourreaux.

Il ajoute : « Il nous faut rester au-dessus de toutes les opinions pour maintenir l'union qui nous permettra d'obtenir le respect de nos droits, le culte à la mémoire de nos morts et imposer QU'IL N'Y AIT PLUS DE MAUTHAUSEN. »

Il prend l'engagement que cette tâche sera accomplie.

GILBERT-DREYFUS renouvelle ses remerciements à nos camarades étrangers et leur dit son espoir de voir resserrer les liens qui nous unissent tous les déportés de Mauthausen.

Il espère que ces deux journées, vécues ensemble, y contribueront.

GILBERT-DREYFUS propose la discussion des divers rapports.

LE MAOUT demande si les autorités russes font bon accueil aux pèlerins se rendant à Mauthausen.

Le professeur GILBERT-DREYFUS précise qu'aucune difficulté n'est jamais survenue de ce côté.

LE MAOUT demande ensuite pourquoi aucun des délégués des pays de l'Est n'a assisté à la réunion internationale. GILBERT-DREYFUS dit ne pas le savoir, précise qu'il s'agit certainement de difficultés matérielles provenant en particulier de l'éloignement de ces pays et précise qu'il ne s'agit pas là de refus de visa, le ministre des Affaires étrangères qui avait été contacté dans ce sens par l'Amicale ayant répondu favorablement.

Les membres de la commission des résolutions ayant terminé leurs travaux, celles-ci sont proposées à l'assemblée.

Une discussion assez serrée s'engage sur les termes de la résolution des revendications, GILBERT-DREYFUS, Emile VALLEY, MABILLE, SOUCHERE, PASSARD, HALLERY, Hélène LAJEUNESSE, SCHOSMANN, etc., expliquent et défendent leur

position ; en conclusion, certains termes en sont modifiés, elle est ensuite acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

La résolution générale est adoptée, sans discussion, à l'unanimité.

L'élection des membres du bureau, alors, termine cette séance de travail. GILBERT-DREYFUS demande s'il y a de nouveaux candidats pour le bureau ; personne ne se présente. Certains assistants trouvent que les membres du bureau sont déjà trop nombreux, que plusieurs camarades sont souvent absents et qu'il est inutile de les laisser dans leur charge.

Certains demandent un pointage des présences aux réunions. Emile VALLEY signale qu'il l'a fait.

Il propose de l'afficher à l'Assemblée de l'année prochaine. Les assistants pourront ainsi être jugés et... exécuteurs s'ils le désirent.

En conclusion, l'ancien bureau est reconduit avec l'adjonction du docteur Louis FICHEZ.

Il est 13 h. 30.

L'assemblée se termine sur cette décision, du bon travail a été fait et les assistants, heureux de constater qu'une franche camaraderie règne toujours entre eux, se séparent, bien décidés à continuer à lutter coude à coude pour faire valoir leurs droits et pour QU'IL N'Y AIT PLUS JAMAIS DE MAUTHAUSEN.

Ils se séparent pour se retrouver bien vite dans une autre salle afin de prolonger, par un repas fraternel, les quelques heures réconfortantes vécues ensemble.

## RÉSOLUTION

sur les revendications adoptées par l'Assemblée Générale de l'Amicale de Mauthausen du 16 Mai 1954.

Réunis le 16 mai 1954, les Anciens de Mauthausen et les familles des disparus approuvent le rapport moral du bureau sortant.

Marquant leur volonté d'une application loyale, des mesures de réparations dues aux victimes de la barbarie hitlérienne, ils dénoncent, comme contraire à l'esprit de la Résistance, à l'esprit de solidarité des prisons et des camps, et aux intérêts de la déportation :

— Les discriminations dont sont victimes des camarades auxquels les services rendus à la Patrie et les souffrances subies confèrent le droit d'obtenir justice ;

— Les inégalités entre les ressortissants des statuts D.I.R. et D.I.P.

Attachés au principe : « A souffrances égales, réparations identiques... », ils considèrent qu'il est urgent, notamment d'accorder aux déportés et internés politiques le bénéfice de la Commission spéciale de réforme.

Considérant les retards dans l'attribution des titres D.I.R. - D.I.P., retards qui, aggravés par les complications administratives décourageant et désorientent de nombreux ayants droit, ils demandent le report des délais de forclusion pour le dépôt des demandes de titres de déportés ou d'internés.

Ils soulignent leur accord avec la Commission des Pensions, avec le bureau de l'U.F.A.C. qui en ont demandé le report au 8 mai 1955. Un retard sérieux dans l'application de cette disposition devrait entraîner un réexamen de la date précitée.

Exprimant leur mécontentement des insuffisances de la loi du 31 décembre 1953, notamment en ce qui concerne le régime des pensions et l'âge de la retraite du Combattant. Ils demandent :

— Une amélioration réelle du sort des

intéressés, et pour cela un financement adapté aux nécessités de la loi en question ;

— Que l'âge de la retraite du Combattant soit, d'une façon générale, ramenée à 50 ans avec, pour les déportés et internés, une bonification de cinq années. Cette mesure devrait être étendue à toutes les retraites servies à titres civil et militaire, aux anciens déportés et internés.

Souhaitant l'adoption par le Parlement du projet de loi établi à cette intention par la F.N.D.I.R.P., ils font confiance à leur président et à leur bureau pour qu'ils s'efforcent de requérir l'appui des médecins et parlementaires anciens déportés.

Considérant que le texte de la loi du 6 août 1948 et son décret d'application ministériel, conduit à refuser la carte de Déporté de la Résistance à des résistants authentiques :

1° Demande que tous les droits et avantages inhérents à la possession de la carte de Déporté de la Résistance soient immédiatement accordés aux titulaires de la carte de Déporté politique possédant des titres incontestables de résistance tels que : certificat d'appartenance, homologation, carte de Combattant volontaire de la Résistance, médaille de la Résistance, Légion d'honneur, Médaille Militaire ou Croix de guerre pour actes effectifs de résistance ;

2° Continuent à exiger avec une énergie accrue l'attribution de la carte de Déporté de la Résistance à tous les résistants sans discrimination et par quelque police qu'ils aient été arrêtés.

## RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Les Anciens et familles du camp de concentration de Mauthausen se félicitent de la réunion du Comité International et des décisions qui y ont été adoptées. Ils renouvellent leurs félicitations à leur président et camarade, le professeur Gilbert-Dreyfus, et adressent leurs salutations au camarade Durmayer pour la part éminente prise par eux dans le travail du Comité International.

Fidèles au souvenir des disparus et décidés à ne pas ménager leurs efforts pour empêcher le réarmement des bourreaux. Attachés à la paix et à l'entente entre les peuples et, en conséquence, opposés aux accords de Bonn et

de Paris dont ils s'emploieront à empêcher la ratification par le Parlement, aspirant intensément au renforcement de l'amitié et de l'union entre les Anciens de Mauthausen, ils font leur, la résolution du Comité International et s'engagent à la servir, notamment en contribuant à assurer le succès de la rencontre à Mauthausen, en mai 1955, pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp.

## RÉSOLUTION

adoptée par le Comité International des anciens de Mauthausen dans sa réunion du 15 Mai 1954 à Paris

Les membres du Comité International des Anciens de Mauthausen, réunis à Paris, le 15 mai 1954, enregistrent avec satisfaction les résultats obtenus par le Comité depuis sa création.

Ils se félicitent des efforts accomplis pour renforcer l'amitié et la solidarité entre tous les survivants et familles des disparus du camp de concentration de Mauthausen dans la fidélité au souvenir des 150.000 exterminés et à l'idéal de la Résistance.

Cette fidélité à la mémoire de leurs camarades tombés leur fait un devoir d'être unis, vigilants et actifs pour que les rescapés et les familles bénéficient des mesures de réparation auxquelles ils ont droit ; pour empêcher le renouvellement des crimes dont ils ont été témoins et victimes ; pour faire respecter et triompher les valeurs pour lesquelles ils ont lutté : indépendance des patries, droits de la personne humaine, liberté et justice, entente entre les peuples qui permettrait au monde d'aller dans la voie du désarmement général.

Animés de cet esprit, ils s'opposent et s'opposent au réarmement des hommes qui portent devant l'histoire la responsabilité d'avoir exterminé des millions d'humains dans les camps de la mort, comme Mauthausen et ses commandos.

Formulant le vœu que le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Mauthausen soit célébré avec éclat et contribue ainsi au resserrement des liens entre les Anciens du camp de concentration de Mauthausen, les membres du Comité International s'engagent à servir toutes initiatives tendant à ce but.

PLUS JAMAIS DE MAUTHAUSEN !

## NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

J'étais un des assistants de notre Assemblée générale du 16 mai 1954 et je vais essayer, en quelques lignes, de vous en décrire l'ambiance, de vous faire vivre ou revivre, avec nous, dans cette atmosphère vraiment fraternelle.

J'ai eu l'impression, pendant les travaux de l'Assemblée puis au cours du repas qui les a clôturés, que chacun vivait, jugeait, pensait en « famille de déporté mort pour la France » et en « déporté ».

J'ai eu l'impression que tous se retrouvaient là, solidement soudés les uns aux autres par une amitié née dans les camps et qui survit entre déportés et familles de nos camarades disparus.

Notre but ?

D'abord se retrouver, se regaillardir au contact de cette amitié, puis chercher ensemble les moyens de faire valoir les droits des familles de nos camarades, nos droits à tous.

Mais surtout, travailler ensemble, de toutes nos forces, avec toute notre volonté, pour qu'il n'y ait jamais plus de Mauthausen ou autres lieux semblables d'horreur.

C'est animés de ces intentions que nous nous sommes retrouvés à la salle Jean-Pierre Timbaud. (Oh ! un peu plus tard qu'à l'heure prévue... Beaucoup sont un peu... paresseux, mais l'essentiel est de se retrouver !...)

Nous avons entendu avec plaisir les paroles de bienvenue de notre président, le professeur Gilbert-Dreyfus, qui sait toujours, au bon moment, dire les mots qu'il faut, qui travaille depuis plusieurs années pour maintenir l'union entre tous ceux et toutes celles de Mauthausen et dont (il faut bien le reconnaître !...) les efforts sont couronnés de succès.

Notre président salua, particulièrement, les délégués étrangers qui avaient accepté d'assister à notre Assemblée annuelle et que nous avons vus avec un si grand plaisir ; c'était la première fois que nous recevions officiellement des délégués étrangers, au sein de notre Amicale, et nous étions là tous frères dans le souvenir de nos morts, tous frères dans le souvenir des heures angoissantes vécues ensemble ! Tous frères aussi dans la volonté commune de travailler ensemble pour le même but.

Puis ce furent les différents rapports, que nous avons écoutés avec intérêt et qui nous permirent de faire le point et de constater l'activité de notre Amicale. Rapports d'activité, financier, exposé sur le réarmement allemand, propositions d'une résolution sur nos revendications, compte rendu sur la réunion du Comité International de Mauthausen qui s'était tenu la veille à Paris et où un bon travail avait été accompli dans le sens de l'union de tous les déportés.

Pendant la lecture des rapports et pendant

que la Commission des résolutions siégeait, les retardataires étaient arrivés, aussi ce fut devant une salle comble que la résolution sur les revendications fut discutée, discussion animée, à la suite de laquelle tout le monde finit par se mettre d'accord.

Cette résolution un peu modifiée et celle sur l'activité de l'Amicale furent adoptées à l'unanimité.

Le Bureau fut reconduit, d'ailleurs pourquoi changerions-nous, puisque nous n'avons qu'à louer ses membres de leur activité ?

L'Assemblée se termina par des applaudissements à l'adresse de tous ceux qui, sans compter, se dévouent à la bonne marche de notre Amicale.

Cette séance de travail avait ouvert l'appétit et c'est avec plaisir que tous se dirigèrent vers la salle où nous fut servi un repas préparé sous la direction de notre ami Foccardi, qui, ma foi, s'est révélé un gestionnaire de premier ordre, puisque, pour un prix relativement modique, il nous permit de déguster un repas succulent. Je me permets de le féliciter ici et de le remercier, je suis certain de traduire par là la pensée des 150 convives, car je n'ai entendu que des compliments et me fais un plaisir de les lui transmettre.

La surprise de la fin du repas ? Un immense môka (accompagné de deux plus petits) en forme de triangle, sur lequel étaient inscrits (à la crème) la lettre « F » symbolique et « Mauthausen ».

Nous les avons dégustés avec plaisir et je remercie notre ami « Mimile » qui avait eu la délicate intention de nous faire la surprise de le faire lui-même.

Les conversations allèrent bon train, les souvenirs s'échangeaient, les projets s'élaboraient, on voyait que tous appréciaient cette camaraderie qui est, je crois, la plus forte et la plus durable que je connaisse.

Nous nous sommes ensuite séparés, retournant chacun dans nos foyers, mais gardant le souvenir de cette excellente journée, journée de franche camaraderie, journée de travail orienté vers « l'union » pour travailler ensemble, pour un monde meilleur, un monde où il n'y aurait plus jamais « ni guerre, ni Mauthausen » !

Un seul regret ! Quel dommage que tant de nos amis soient trop éloignés pour participer à cette journée réconfortante, c'est pour les dédommager que j'ai cherché à leur faire vivre ! et peut-être aussi pour leur suggérer de fixer éventuellement un voyage à Paris, dans le courant du mois de mai 1955.

## COMPOSITION DU BUREAU

Président honoraire : André ULMANN.  
Président : Professeur GILBERT-DREYFUS (Debrise).

Vice-présidents : Jean ROGER, Octave RABATE, abbé Jean VARNOUX, Gaston FOURNIER, M. PLAU (père de disparu), Mme LE CORRE (veuve), pasteur Jean SCHYNS, docteur WETTERWALD, Pierre MABILLE.

Secrétaire général : Emile VALLEY.

Secrétaires : Charles BOSSI, Maurice PASSARD, Robert THEETEN, Pierre RAYMOND (fils de disparu), Robert ROZINOER (frère de disparu).

Membres du Comité : Pierre DAIX, Robert SOUCHERE, Maurice PETIT, Fernand ALBY, Mme DELALONDE (mère de disparu), Mme PALZIAT (veuve), docteur Michel MORICET, Eugène TAVERDET, Mme AVERLAND (mère de disparu), Frédéric RICOL, Paul TILLARD, René ROBY, Léopold CASTELLAN, Marcel CRETAGNE, Raoul JEANJEAN, Edouard LILLAZ, Yves HEISSLER, Julien JACQUES, Robert SIMON, Paul ARRIGHI, Louis FICHEZ.

Trésorier général : Jean SERRES.

Trésorier adjoint : Raymond HALLERY.

Responsable de la Commission de Contrôle : Robert CORBIN.

# LA VIE DE L'AMICALE

## PROPOSITION DE LOI

tendant à l'abaissement de l'âge de la retraite, sans réduction de taux, pour les anciens déportés et internés, résistants ou politiques.

Mesdames, Messieurs,

La publication du décret 53-438 du 16 mai 1953 déterminant les règles et barèmes pour la classification et l'évaluation des infirmités et maladies contractées pendant l'internement ou la déportation répondait à une urgente nécessité. Pour la première fois était officiellement reconnue l'existence, chez les survivants des camps et prisons hitlériens et vichystes, d'une pathologie spéciale, conséquence de leur détention et s'exprimant notamment par : l'existence du syndrome de la misère physiologique chronique progressive des camps accompagné d'un vieillissement hâtif de l'organisme plus ou moins réversible (décret 53-438).

Par le décret 53-438, les pouvoirs publics ont reconnu le bien-fondé des conclusions d'une communication faite en 1948 à l'Académie nationale de Médecine sur les séquelles des états de misère physiologique, par le professeur Ch. RICHER, le professeur GILBERT-DREYFUS, les docteurs UZAN et FICHEZ.

Cette communication s'appuyait sur une analyse, sur des chiffres établissant ce fait, hélas démontré, que la mortalité est, chez les survivants d'un régime de destruction dont il ne semble pas qu'il y ait l'analogie dans l'Histoire, nettement supérieure au reste de la population.

Il est nécessaire de rappeler que, sur les 38.000 rescapés des camps d'extermination rentrés en 1945, environ 13.000, soit près de 40 % sont, en 1953, décédés. Quant aux survivants, ils sont, dans leur immense majorité, à jamais marqués par les terribles épreuves subies. Tous se ressentent plus ou moins de leur passé concentrationnaire.

Nous croyons devoir, à ce sujet, nous en référer à une analyse publiée sous la signature autorisée de M. le professeur agrégé GILBERT-DREYFUS, qui fut lui-même déporté au camp de Mauthausen.

« En dehors de prédispositions héréditaires ou acquises, écrit le professeur GILBERT-DREYFUS, l'organisme de chaque individu possède des points faibles personnels, et c'est au niveau de ces points fai-

bles qu'a porté l'usure inhérente à la vie concentrationnaire. On pourrait dire que la misère physiologique nous ayant fait vieillir de façon prématurée (si les années de campagne comptent double, les années de déportation ne comptent-elles pas quadruple?), chacun de nous a vieilli à sa façon et au niveau de ses tissus les plus vulnérables... »

Les constatations médicales concordent sur ce sujet. Elles sont établies par les chiffres cités plus haut qui ont guidé le législateur, et officialisées par la promulgation qui ne pouvait plus être différée, d'un guide-barème destiné à attirer l'attention des commissions de réforme, de messieurs les médecins experts et surexperts.

C'est pourquoi il semble qu'il soit indispensable de compléter le document précité par des dispositions législatives, inspirées du même esprit et qui contribueraient à atténuer, pour les anciens déportés et internés, les conséquences d'un état physique particulier qui comporte, entre autres, un vieillissement prématuré indiscutable.

Nous considérons que les déportés et internés devraient bénéficier, qu'ils soient fonctionnaires, agents des services publics, assujettis à la Sécurité sociale, des possibilités d'une retraite anticipée, ne pouvant en aucun cas entraîner une réduction du taux de la retraite et des avantages y afférents.

Nous vous proposons donc d'adopter la présente proposition de loi :

ARTICLE PREMIER. — Les anciens déportés et internés réunissant les conditions imposées par les lois des 6 août et 9 septembre 1948, fonctionnaires, agents des services publics et de l'Etat, assujettis à la Sécurité sociale et autres régimes de retraite, pourront bénéficier, pour tout ce qui concerne le régime des retraites au titre du travail ou militaire, d'une bonification de 5 années.

ARTICLE 2. — En aucun cas, cette bonification ne pourra entraîner une réduction du taux de la retraite et la perte des avantages y afférents.

## NAISSANCES

Le docteur Raymond CHANEL, de Mauthausen (Revier), mle 35.126, nous annonce la naissance de sa fille MARIE-ANNICK.

Le docteur DESSERIN (fils d'Henri DES-SERIN, mle 59.845, décédé à Mauthausen), nous fait part de la naissance de sa fille FLORENCE.

*Nous formulons pour ces bébés tous nos vœux de bonheur et de santé.*

## RECHERCHE

Qui a connu Rémy JAMET, né le 25 mars 1906 à Paris, déporté de Clermont-Ferrand en juillet 1944 à Mauthausen, sous le numéro matricule 98.299 ? Il est décédé à Melk le 26 décembre 1944.

*Donnez tous renseignements à l'Amicale qui les transmettra à la famille.*

## DECES

Nous avons appris la mort de l'abbé SICALA, de Périgueux, ancien de Mauthausen.

*Nous prions sa famille de trouver ici l'expression de nos sentiments émus et attristés.*

Nous apprenons la mort de la femme de notre ami MAURIN de Chamalières. Nous adressons à notre camarade l'expression de nos sentiments émus et l'assurons que nous prenons part à son grand chagrin.

## A NOS CAMARADES ESPAGNOLS

A la suite des formulaires qu'ils nous ont envoyés et que nous avons transmis au Service social d'Aide aux Emigrants, nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 20 mai 1954.

Monsieur,

*Nous avons bien reçu votre lettre du 12 mai, ainsi que les quelques questionnaires qui y étaient joints.*

*Nous pensons difficile de pouvoir vous donner une réponse pour l'ensemble des questionnaires que vous nous avez remis, avant le mois de juillet.*

*En effet, la question des fonds de réparation pour les victimes du nazisme est encore à l'étude au Service des Affaires étrangères, et nous pensons avoir une réponse définitive dans le courant du mois de juin et nous vous la ferons aussitôt connaître.*

*Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.*

C. PAIN,

Assistante sociale.

SERVICE SOCIAL D'AIDE AUX EMIGRANTS  
391, rue de Vaugirard, Paris (15<sup>e</sup>)  
Tél. : LEC. 56-70

M. DELAPLACE Raoul (ancien de Mauthausen) se fera un plaisir de vous accueillir chez lui à Becquigny, par Montdidier (Somme).  
Pension : 500 fr. p. jour, chambre comprise.  
Pêche gratuite. Six étangs et rivière.

Le Gérant : Emile VALLEY

PETIT & ROUSSEAU 23, R. RODIER, PARIS

## SOLIDARITE

Nos amis se souviennent que l'Amicale compte sur eux pour continuer son œuvre de solidarité.

Nous les en remercions bien sincèrement et en particulier :

MM. Robert F., de Paris ..... 750 fr.  
Roger D., d'Asnières ..... 1.200 »  
Pierre D., de Bordeaux ... 750 »  
Louis P.-B., Vic-en-Bigorre 750 »  
Mme Maria D., de Levallois ... 750 »  
René F., de Saint-Aubin .. 1.000 »  
André D., de Brive ..... 1.000 »  
Mme Valentine A., de Roanne .. 2.000 »  
Charles C., de Clichy .... 1.000 »  
Mme Caroline G., de Poncin ... 750 »  
René S., Maisons-Laffitte.. 750 »  
Mme Marie C., Peyrat-Château.. 1.000 »  
Robert Z., de Grenoble.... 750 »  
Mme Odette D., de Tarnos .... 750 »  
Marcel D., de Vanves .... 1.000 »

Matelot Pierre E., de Toulon.... 1.000 »  
Mme Clotilde G., de Marliat .... 750 »  
Jacques L., de Paris ..... 750 »  
Henri R., de Tourcoing .... 1.000 »  
Mme Clémence D., de Roumalin. 1.000 »  
Jean H., de Paris ..... 6.500 »  
Marcel C., d'Ambert ..... 1.000 »  
Mme Christiane Le C., Aulnay-sous-Bois ..... 1.000 »  
Roger R., d'Arles ..... 1.000 »  
Mme Léa L., de Toulouse ..... 750 »  
Yves S., de Paris ..... 1.500 »  
Roger C., de Paris ..... 1.000 »  
Alfred B., de Paris ..... 1.000 »  
Mme Jeanine L., de Paris ..... 5.000 »  
Mme R., de Mantès ..... 1.000 »  
Mme Jeanine L., de Paris ..... 1.000 »  
Mme Germaine R., d'Uckange... 1.000 »  
Mme Lucette B., de Mâcon .... 1.750 »

Merci aussi à tous nos amis qui nous ont réglé leurs « Bons de soutien »